

Tarifs droit d'inscription FWB et frais d'inscription complémentaires

Âge de l'élève	Situation de l'élève	Droit d'inscription (FWB)	Frais d'inscription complémentaires	Total
Moins de 12 ans au 31/12/2026 <i>(sauf modules 3-4 ans, voir page suivante)</i>	Tarif plein	95 €	80 €	175 €
	- de 8 ans et 1ère inscription	95 €	70 €	165 €
	2° élève inscrit	95 €	60 €	155 €
	3° élève inscrit	0 €	144 €	144 €
	4° élève inscrit et suivants	0 €	84 €	84 €
	Avec exemption	0 €	144 €	144 €
	Inscrit en implantation	95 €	0 €	95 €
	Inscrit en implantation avec exemption	0 €	74 €	74 €
	Si 2 cours suivis en implantation	95 €	50 €	145 €
	Si 2 cours suivis en implantation avec exemption	0 €	124 €	124 €
12 ans et inscrit dans l'enseignement fondamental (âge au 31/12/2026)	Inscrit en implantation	95 €	0 €	95 €
	Inscrit en implantation avec exemption	0 €	74 €	74 €
	Si 2 cours suivis en implantation	95 €	50 €	145 €
	Si 2 cours suivis en implantation avec exemption	0 €	124 €	124 €
Entre 12 et 17 ans au 31/12/2026	Tarif plein	95 €	117 €	212 €
	Avec exemption	0 €	161 €	161 €
18 ans et + au 31/12/2026	Tarif plein	237 €	47 €	284 €
	Avec exemption	0 €	161 €	161 €
	Aux études	95 €	117 €	212 €
	Tarif plein élève inscrit uniquement à la Chorale et/ou au Jazz band	237 €	0 €	237 €

Élève déjà inscrit dans une autre académie	Si le Conservatoire de Huy n'est pas responsable de l'inscription (forfait identique pour toutes les catégories d'âge)	0 €	135 €	135 €
Modules 3-4 ans	Prix pour 1 module	0 €	68 €	68 €
	Prix pour 2 modules	0 €	136 €	136 €
	Prix pour 3 modules	0 €	204 €	204 €
	...			

En cas de difficulté à faire face aux frais d'inscription, l'Union des Professeurs du Conservatoire de Huy (**UPCH**) peut vous apporter une aide, dans la mesure de ses possibilités, en avançant pour vous la somme à payer et en organisant un plan de paiement sans intérêt, sur une durée convenue avec vous (endéans l'année scolaire).

Pour toute demande à l'UPCH, vous pouvez contacter Mme Valérie Demeure au 0476 21 62 05.

Liste des exemptions en page suivante

Liste des exemptions

Inscrit dans l'enseignement obligatoire, supérieur, pour adultes ou en alternance organisé ou subventionné par la Communauté française.
Chômeur complet indemnisé
A charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM
Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale
Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale et leurs enfants qui font partie du même ménage
Bénéficiaire du statut de personne en situation de handicap
Bénéficiaire du statut de personne en situation de handicap et leurs enfants qui font partie du même ménage
Demandeur d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle
Pensionné sous statut GRAPA
3 ^{ème} élève et les suivants faisant partie d'un même ménage (paiement DI des 2 élèves les plus âgés)
S'étant acquitté du droit d'inscription dans un autre établissement de l'ESAHR
Inscrit en humanités artistiques dans l'ESAHR
Inscrit dans l'enseignement secondaire artistique de transition ou qualification du secteur 10 : Beaux-Arts
Inscrit dans l'enseignement secondaire technique de transition ou de qualification ou dans l'enseignement prof. du secteur 6 : Arts appliqués
Bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM)
Détenteur de la Carte PROF.